

Plan commentaire de texte "adresse des 221"

Par **roro705**, le **24/03/2012** à **21:47**

Bonjour voila j'ai beaucoup de mal a faire mes plans de texte pouvez-vous me dire ce que vous en pensez ou qu'auriez vous mis a la place?

texte "adresse des 221" du 16 mars 1830

I remise en cause du discours du trone du 2 mars 1830

- A)inquiétude du peuple
- B)suspension des droits des francais

II)L' interet de l'implication du peule à la souveraineté

A)le respect de l'interet public

B)??

et pour mon autre texte sur la déclaration des députés du 31 juillet 1830 aucune idée!!!

aidez moi svp!!!!

Par **Lasaan**, le **25/03/2012** à **22:06**

(Tu ne serais pas à Paris Descartes par hasard ?)

Je suis étudiante en première année comme toi donc je peux très bien être complètement à côté de la plaque...Mais, je ne suis pas sure que faire une partie entière sur le discours du trône du 2 mars 1830 soit très approprié puisqu'il n'est que vaguement évoqué (Je l'aurais plutôt mis dans l'introduction). Le discours au trône a permis aux parlementaires de répondre au roi, d'exposer leur point de vue mais c'est une opposition qui remonte à un contexte plus général et qui date d'avant ce discours. Je pense qu'il est surtout important de montrer l'apport de ce texte par rapport au problème de la qualification du régime instauré par la Charte (est-il parlementaire ou non? Quel est le point de vue des députés à ce sujet ? Pourquoi est-ce que cela pose problème à ce moment-là?)...

Par **roro705**, le **25/03/2012** à **22:21**

lol oui exacte paris descartes.ok merci de tes conseils! tu as compris la déclaration des députés du 31 juillet 1830 ?j 'ai fais un plan mais aucune idée de savoir si c 'est bon ou pas surtout que je pense que l'on va devoir le rendre en cour demain...:-s

Par **Camille**, le **26/03/2012** à **08:17**

Bjr,

[citation]et pour mon autre texte sur la déclaration des députés du 31 juillet 1830 aucune idée!!!

[/citation]

Quel "autre texte" ? Où avez-vous posté votre question ?

(ou alors, où croyez-vous poster ?)

[smile17]

Par **kelodiem**, le **31/03/2015** à **23:36**

Je vois que c'est une spécialité de Descartes, nous sommes en 2015 et le même texte m'est donné à commenter !